



AVEC 40 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS ET INVESTIS, ÉNERGIE PARTAGÉE FRANCHIT UN NOUVEAU CAP POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE

Énergie Partagée, mouvement pionnier des énergies renouvelables citoyennes, annonce aujourd'hui un jalon significatif avec la collecte totale de 40 millions d'euros, investis dans 135 projets de production d'énergie verte à travers la France. Cette étape témoigne de l'engagement du mouvement en faveur d'une relocalisation de la production d'énergie renouvelable en France.

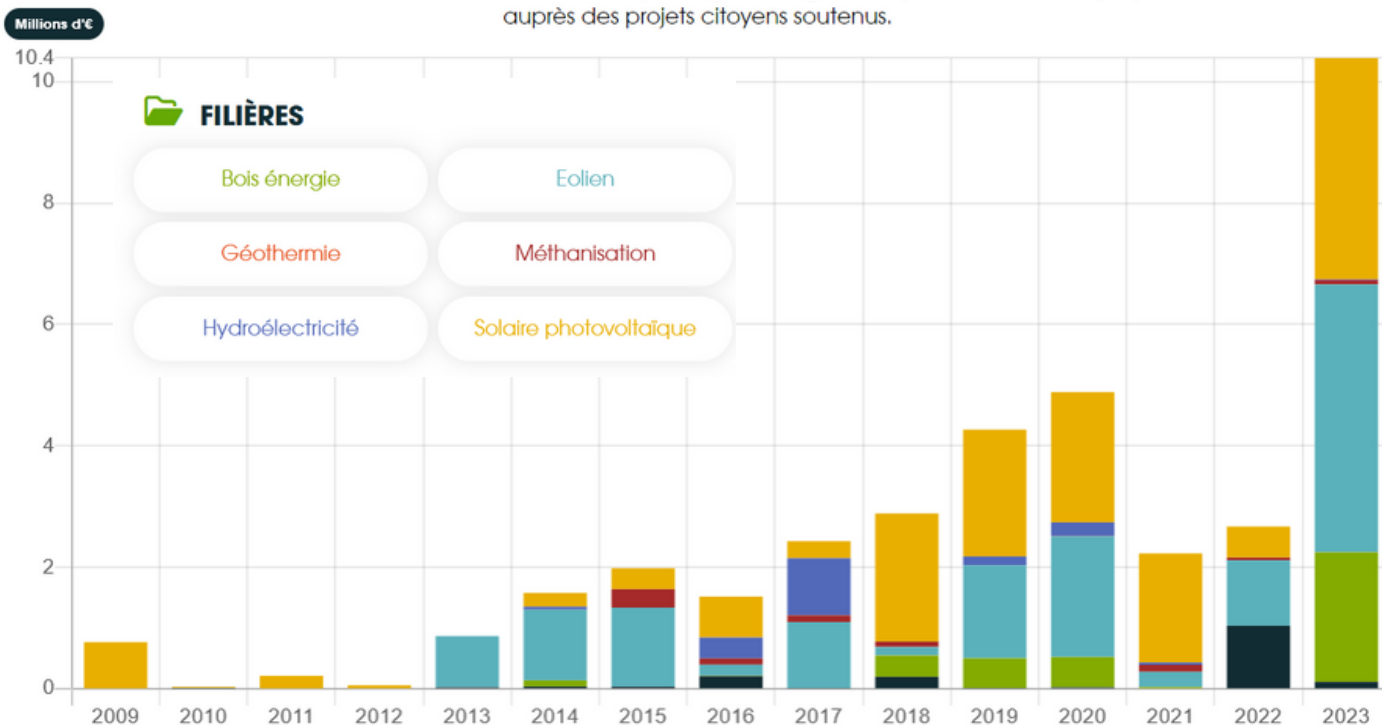
2023, une année charnière pour Énergie Partagée Investissement

L'année 2023 a été exceptionnelle pour Énergie Partagée avec un triplement des investissements dans les projets citoyens d'énergie renouvelable par rapport à l'année précédente (voir graphique). Cette année a également permis une revalorisation de l'action d'Énergie Partagée, avec une prime d'émission de 3 €, portant ainsi la valeur de l'action de 120 à 123 €, et le versement des premiers dividendes aux actionnaires citoyens.

« L'investissement de 40 millions d'euros depuis notre création marque une étape importante de notre engagement en faveur de la transition énergétique citoyenne. Les projets financés correspondent aux critères d'exemplarité de notre label et sont rentables pour permettre une rentabilité raisonnable. Il s'agit d'une réussite collective qui témoigne du sérieux de nos équipes mais aussi de la confiance et du soutien croissant de nos actionnaires et de nos partenaires », commente Erwan Boumard, directeur général d'Énergie Partagée.

Montants investis

Les montants investis sont les montants qu'Énergie Partagée a déjà versés en fonds propres auprès des projets citoyens soutenus.



Un engagement renforcé dans la transition énergétique citoyenne

En franchissant le niveau des 40 millions d'euros collectés, Énergie Partagée ouvre un nouveau chapitre de son engagement pour une transition énergétique pilotée par les citoyens et les territoires. Depuis sa création, le mouvement a soutenu 135 projets citoyens, sur des technologies aussi variées que le photovoltaïque, l'éolien, le bois-énergie, la méthanisation et l'hydroélectricité.

Ces investissements reflètent la mission fondatrice d'Énergie Partagée : rassembler les citoyens et les acteurs locaux pour maîtriser ensemble leur transition énergétique, via la production d'une énergie renouvelable locale. Ce modèle d'investissement citoyen repose sur des valeurs de solidarité, de transparence et d'engagement collectif.

Une partie de ces projets est en développement. Une fois tous en fonctionnement, ils produiront en cumulé plus de 775 GWh/an d'énergie renouvelable, répondant aux besoins énergétiques de plus de 650 000 personnes. L'expérience démontre que ces initiatives comportent, en outre, des retombées économiques positives en appuyant les emplois et activités locales.

Énergie Partagée Investissement, un outil d'investissement solidaire

Énergie Partagée Investissement constitue le levier financier de cette réussite. La structure permet aux citoyens et aux collectivités de s'impliquer directement dans la transition énergétique par le biais de l'achat d'actions (au prix de 123€, dont 100€ de valeur nominale et 23€ de prime d'émission).

Depuis 2010, cet instrument a soutenu une diversité de projets exemplaires en collectant l'épargne des citoyens pour l'investir dans des sociétés de projets. Ces initiatives offrent un double avantage : elles contribuent à la transition énergétique tout en offrant un retour sur investissement raisonnable. Les projets soutenus suivent un modèle citoyen et solidaire, favorisant l'implication des acteurs locaux dans leur gouvernance.

Zoom sur quelques projets exemplaires :

- Le projet solaire de Saint-Benoît-la-Forêt (37) (inauguré en octobre 2023)

Ce parc photovoltaïque porté par le collectif EnR Citoyennes en Rabelaisie est une initiative pionnière en Indre-et-Loire. Sur une ancienne décharge industrielle, le projet consiste en l'installation de panneaux solaires d'une puissance totale de 2,83 MWc, compte 5400 panneaux et produit en moyenne 3090 MWh chaque année, soit l'équivalent de la consommation électrique de plus de 1450 habitants.



© Énergie Partagée / Fabrizio Tommasini

- Le projet éolien d'Andilly-les-Marais (17) (en phase chantier)

Premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime, il est géré par la société citoyenne locale COOPEC, en partenariat avec VALOREM et TERRA ENERGIES, il représente un investissement de 34 millions d'euros, avec une capacité de production de 48 500 MWh par an, répondant ainsi à l'ambition TEPOS d'autonomie énergétique à l'horizon 2050.



- Le projet bois énergie de Notre-Dame-du-Laus (05) (inauguré en mai 2023)

Cette chaufferie bois, au sein d'un site de pèlerinage accueillant 200 000 personnes par an, permet de remplacer chaque année 85 000 litres de fioul, réduisant ainsi les émissions de CO2 de 85 %. C'est la première installation de chaleur renouvelable citoyenne de la région PACA. Elle est portée par Forestener et la SCIC Energie Bois Territoire.



Contacts presse

Annabelle Ledoux : aled@lesgrandesidees.fr – +33 (0)6 10 79 07 65

Christina Mibanga Kabina : cmib@lesgrandesidees.fr – +33 (0)6 21 08 15 29

À propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7 300 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 40 millions d'euros dans 135 projets, pour partie en développement ou en chantier. Lorsqu'ils seront tous en service, ils alimenteront plus de 650 000 personnes. Pour plus d'informations : <http://www.energie-partagee.org/>